

[Text]

M. MacGuigan: La formule prévoit un droit de veto pour le Québec et un pour l'Ontario, et que six provinces en tout doivent être d'accord, dont l'une des provinces de l'Atlantique et deux des provinces de l'Ouest. Elle est très près de votre formule je pense.

M. White: Cela semble assez près de ce que nous proposons.

M. MacGuigan: Oui. On en discute beaucoup ces temps-ci, et je pense qu'il est important que nous en parlions un peu.

M. White: Ce qui est important, à mon avis, c'est que le Québec ne se trouve jamais en minorité. On pourrait dire la même chose pour l'Ontario et aussi pour le reste du pays. Le Canada ne peut exister sans le Québec ni sans l'Ontario. Alors, on ne pourra jamais amender la constitution sans le consentement de ces deux provinces.

M. MacGuigan: Je pense qu'il est important que beaucoup de gens comprennent l'importance de cette formule. Par exemple, les conférences fédérales-provinciales procèdent actuellement sur la base de l'unanimité. Une nouvelle formule doit remplacer celle-là.

Une voix: La parole au peuple.

M. White: Ce serait évidemment plus facile s'il y avait cinq provinces, comme nous le proposons, au lieu de dix.

M. MacGuigan: Oui, oui. Merci.

Le coprésident suppléant (sénateur Molgat): Merci, monsieur MacGuigan. Deux autres membres du comité ont indiqué leur désir de poser des questions. Le prochain est M. Léonel Beaudoin, député de Richmond. Monsieur Beaudoin.

M. Beaudoin: Merci, monsieur le président. Je dois féliciter M. White de l'excellent mémoire qu'il nous a présenté. Je poserai une seule question. Lorsque vous parlez de langue de travail, vous expliquez qu'il est très difficile ou très fatigant pour un individu, même un administrateur, de travailler dans sa langue seconde. Vous dites aussi que là où le français serait prioritaire, il faudrait que la langue de travail soit le français et que là où l'anglais serait prioritaire, il faudrait que la langue anglaise soit la langue de travail.

M. White: Excusez-moi, monsieur Beaudoin, ce n'est pas exactement ce que nous avons proposé. Comme règle générale, j'aimerais que chaque individu puisse avoir son entière liberté d'expression, donc qu'il puisse travailler dans sa langue quelle qu'elle soit, et non là où sa langue est prioritaire.

M. Beaudoin: Excusez-moi, monsieur White, mais si c'est là ce que vous demandez dans votre mémoire, ça ne change rien à ce qui existe présentement.

M. White: Ça change beaucoup de choses. Il y a sûrement ici beaucoup de gens de langue française qui sont obligés de travailler en anglais. C'est ce que je n'aime pas. Ça changerait à mon sens beaucoup de choses.

[Interpretation]

Mr. MacGuigan: The formula provides a right of veto for Quebec and one for Ontario, and that six provinces in total have to be agreed from which one Atlantic Province and two from the West. It is right close to yours, I guess.

Mr. White: It seems to be rather close to what we suggest.

Mr. MacGuigan: Indeed. They are talking very much about, now, and I think that it is important that we talk a little about it.

Mr. White: What is important in my view is that Quebec will never be in a minority. We could say the same thing about Ontario and for the remaining part of our country. Canada cannot exist without Quebec or Ontario. So, we could never amend the constitution without the agreement of both these provinces.

Mr. MacGuigan: I think it is important that many people understand the importance of this formula. For instance, federal-provincial conferences proceed actually on the basis of unanimity. A new formula has to replace that one.

From the Floor: Let the people have their say.

Mr. White: Obviously it would be easier if there were only five provinces, as we suggest, rather than ten.

Mr. MacGuigan: Yes, yes. Thank you.

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Thank you, Mr. MacGuigan. Two other members of this Committee have indicated they wish to put questions. Next will be Mr. Léonel Beaudoin, a member from Richmond. Mr. Beaudoin.

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman. I must congratulate Mr. White for the excellent brief he submitted to us. I will ask only one question. When you talk about a working language, you explain that it is very difficult or very tiring for people, even an administrator, to work with his second language. You say too that where French is dominant, French should be the working language, and that where English is dominant, English should be the working language.

Mr. White: I beg your pardon, Mr. Beaudoin, it is not exactly what we propose. As a general rule, I would like that each person can have his entire liberty of expression, and so it could work in each language whatever it would be, and not where his language is dominant.

Mr. Beaudoin: I beg your pardon, Mr. White, but if that is what you ask in your brief, that does not change anything of what exists actually.

Mr. White: That changes many things. Surely, there are here many French-speaking persons who have to work in English. That I do not like. This would change in my view many things.